



# COMITE DE DÉFENSE DES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ DES ARDENNES

*Membre de la Coordination Nationale  
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité*

à

Monsieur Boris Ravignon  
Maire de Charleville-Mézières

Objet : attribution de subvention au titre de l'année 2024

Votre référence : 00000387  
mail : collectifHcharleville@gmail.com

Charleville-Mézières, le 22 mai 2024

Monsieur le maire,

Par un courrier signé de Madame AIT MADI, notre Conseil d'Administration réuni hier soir a pris connaissance de votre refus d'attribuer une subvention de fonctionnement à notre association pour l'année 2024,. Nous sommes remplis d'incompréhension dans la mesure où jusqu'ici, et bien qu'elle ait été amputée de 25 % depuis deux ans, son attribution n'avait jamais posé de problème. Nous sommes très étonnés également car ce refus n'est aucunement motivé et paraît peu conforme à la teneur de votre éditorial en tant que maire et président d'Ardenne Métropole dans le Carolo Mag du mois de mai.

Notre budget prévisionnel ayant intégré cette subvention dans ses recettes, notre association risque d'être en difficulté dans un avenir proche. C'est pourquoi nous formulons un recours contre une décision qui ne nous paraît pas justifiée.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à notre attachement à un service public de santé de qualité au plus près des usagers, sentiment que vous partagez sans nul doute en tant que Maire et Président du Conseil de Surveillance du CHINA.

Michèle Leflon

Présidente du Comité